

Mai 2008

L'Équipe de négociation signifie l'avis de négociier à Postes Canada

Le cahier de revendications est ratifié par une très forte majorité des membres.

Tout au long du mois d'avril, les scrutins de ratification ont eu lieu dans l'ensemble du Canada pendant les assemblées des membres. D'un océan à l'autre, les membres de l'AFPC-SEPC travaillant à Postes Canada se sont prononcés en faveur du cahier de revendications mis au point par l'équipe de négociation.

Le 1^{er} mai, notre syndicat a signifié l'avis de négociier à Postes Canada, soit quatre mois avant l'expiration de la convention collective. Nous voulons rencontrer l'employeur aussitôt que possible afin de négocier une nouvelle convention. En vertu de la législation fédérale en matière de travail, l'employeur a 20 jours pour répondre à cet avis.

À la suite d'un très vaste sondage en milieu de travail, des demandes de revendications, des assemblées des membres, de la Conférence nationale sur la négociation pour y discuter problèmes et revendications, et un processus de ratification des membres de plein droit, le personnel de Postes Canada représenté par l'AFPC-SEPC a confié un mandat clair à notre équipe : **négocier une convention qui aborde les problèmes liés au milieu de travail et qui respecte au minimum les normes déjà approuvées par Postes Canada pour ses autres employés et employés syndiqués. Nous ne méritons rien de moins.**

Nous ferons le point sur les dates des rencontres et les progrès réalisés. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre déléguée syndicale ou délégué syndical, une ou un membre de l'équipe de négociation, votre vice-présidente régionale ou vice-président régional du SEPC. Vous pouvez aussi consulter le site Web au www.psac.com.

L'AFPC-SEPC à Postes Canada Ensemble, nous sommes plus forts



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

